

# La pelouse du Bois Saint-Germain

Située sur la commune de Rhuis, la pelouse calcaire du Bois de Saint Germain est une propriété privée, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France depuis 2013. Surplombant la vallée de l'Oise, elle constitue la limite ouest du réseau de pelouses de la vallée de l'Automne et fait la liaison avec celui du Parc naturel régional Oise Pays-de-France. Cette pelouse remarquable est identifiée dans le plan d'action des pelouses calcicoles et fait partie du site d'intérêt écologique des « Côtes et Cavées de Saintines à Rhuis ».

Cet espace constitue un ensemble d'habitats patrimoniaux qui se caractérisent par des formations végétales assez rases sur un sol calcaire pauvre. Partez à la découverte d'une biodiversité insoupçonnée...



La **Laïche des Bruyères** est une plante herbacée très rare et protégée, qui fleurit d'avril à juillet.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Haut-de-France met ici en œuvre une gestion écologique en concertation avec le propriétaire et la Commune qui entretient le chemin. Ainsi, le site accueille tous les deux ans un troupeau de chèvres des fossés qui contribuent à son entretien et permettent de maintenir le milieu ouvert et favorable aux espèces typiques des pelouses, tout en respectant la faune et la flore sauvages. On suppose que la pelouse était jadis pâturée par des moutons en itinérance dont le pâturage entretenait une végétation rase à la flore riche et variée. Cette activité aurait disparu au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Merci de respecter les animaux, de ne pas les nourrir et de ne pas toucher aux clôtures électriques.



Le **Limodore à feuilles avortées** est une orchidée rare, qui s'épanouit sur la pelouse de Rhuis dès la fin du printemps.



L'**Anémone pulsatile** est l'un des emblèmes du Conservatoire, elle fleurit d'avril à juin. Assez rare, elle est sensible à la cueillette.



L'**Œillet des Chartreux** est une plante herbacée très rare, vulnérable et protégée. Le territoire du Parc naturel régional Oise Pays-de-France a une forte responsabilité dans la préservation de cette espèce. En effet, c'est ici que l'on trouve la plus grosse population de l'Oise.

Ce site naturel est fragile. Merci de respecter ces lieux en restant sur les chemins, en ne cueillant rien et en repartant avec vos déchets. Nous sommes tous acteurs de la préservation de la nature, protégeons-la.